

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_037

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS
BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE
BUREAUX 2022**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à 20h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 15 mars 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Mathias LAVOLE à Bertrand PICHON-MARTIN, Christine SOURIS à Christiane BROTTO SIMON, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Cécile LASIO à Stéphane GUSMEROLI, Cédric MOREL à Evelyne LABRUDE, Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN, Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO,</p>
---	---

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE BUREAUX				
	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	85 980.30 €	77 754.57 €	-8 225.73 €
	SECTION INVESTISSEMENT	741 805.86 €	102 348.53 €	-639 457.33 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement			0.00 €
	Report en section d'investissement	3 240.15 €		-3 240.15 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	469 576.00 €	701 336.00 €	231 760.00 €
	RESTES A REALISER	469 576.00 €	701 336.00 €	231 760.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	85 980.30 €	77 754.57 €	-8 225.73 €
	SECTION INVESTISSEMENT	1 214 622.01 €	803 684.53 €	-410 937.48 €
	TOTAL CUMULE	1 300 602.31 €	881 439.10 €	-419 163.21 €
	DEFICIT		-419 163.21 €	

AFFECTATION DES RESULTATS					
	CC CŒUR DE CHARTREUSE REPORT RESULTAT 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Disponibles		
INVEST	-3 240.15 €	-639 457.33 €	469 576.00 €	231 760.00 €	-410 937.48 €
FONCT	0.00 €	-8 225.73 €	Recettes		-8 225.73 €
			701 336.00 €		

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- DÉCIDE d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-R1	affectation investissement	0.00 €
0 01-D1	reprise résultat inv	642 697.48 €
0 02-D2	reprise fonctionnement	8 225.73 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 038-200040111-20230404-23_8-BF

S²LOW

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 27 mars 2023,

La Présidente,

Anne LENFANT

